

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
**AIDELF**

# Comment construire une analyse économique des causes et mécanismes d'un mal-être particulier des enfants ?

## La délinquance juvénile en France

---

**Lorraine TOURNIOL DU CLOS**

INED, Paris, France

Si l'on en croit les statistiques de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), seul organisme administratif en France à proposer des données annuelles, diversifiées et détaillées concernant les adolescents par tranche d'âge, ces derniers ont eu à subir récemment de profondes modifications de leurs cadres familial, scolaire et économique<sup>1</sup>. Ainsi, l'étude la structure familiale de 1993 à 1999 des enfants de 13 à 17 ans révèle une hausse importante de la monoparentalité, en particulier celle issue d'une séparation après une vie maritale (+106%), et dans une moindre mesure de celle dont l'origine est un divorce (+12,5%). À quoi s'ajoute une diminution régulière du nombre d'enfants issus de familles nombreuses (par exemple -20% pour ceux qui ont plus de quatre frères et sœurs à charge de leurs parents). Deux tendances que l'on peut résumer en une réduction et une désagrégation de la cellule familiale de base. On peut noter en revanche, que la proportion d'enfants issus de familles monoparentales dues au veuvage diminue, sans doute du fait de l'allongement de la durée de vie, ainsi qu'une légère baisse des enfants de cette classe d'âge ayant un parent étranger.

En ce qui concerne la proportion d'enfants déscolarisés, elle semble diminuer nettement. Les chiffres font aussi apparaître une plus grande vulnérabilité économique qui se traduit par un accroissement du nombre d'enfants dont les parents sont tous les deux au chômage (+ 47%), ou issus d'une famille monoparentale touchée par le chômage (+ 66%). Par ailleurs, si les inégalités sociales semblent en moyenne stabilisées, de plus en plus d'enfants sont concernés par la précarité et de moins en moins vivent dans des familles aisées, ce qui indiquerait un appauvrissement général des familles.

Dans ce cadre général de profondes modifications des conditions de vie des 13-17 ans, on peut alors s'inquiéter du bien-être des enfants et de leur épanouissement, ou encore de manière symétrique de leur mal-être, de ses causes et de son développement. Le mal-être peut, en pratique, se manifester de nombreuses manières. L'enfant, plus souvent l'adolescent, peut intérioriser son mal-être et le traduire de manière pathologique (boulimies, anorexies, dépressions, ...), ou bien par des conduites à risque (grossesses adolescentes, fugues, ...) ou autodestructrices (suicide, toxicomanie, prostitution, ...). L'enfant ou l'adolescent peut aussi extérioriser son mal-être par des attitudes agressives envers sa famille, ses proches ou encore le groupe social et les institutions. Ces deux genres de manifestations du mal-être des enfants ne sont d'ailleurs souvent pas incompatibles.

On propose ici une analyse économique d'une expression particulière du mal-être des enfants et des adolescents, celle représentée par les infractions à la loi, c'est-à-dire la délinquance juvénile, et plus particulièrement celle qui concerne les 13-17 ans révolus. Pourquoi cette population ? Parce que depuis 1993 jusqu'en 2000 (dernières statistiques officielles), les chiffres rendus publics révèlent un accroissement sans précédent de ce phénomène (+89% de mises en cause de mineurs en moyenne). La croissance globale connue ces dernières années est majoritairement due aux mineurs. Et en moyenne, plus d'un délinquant

---

<sup>1</sup> Les chiffres de la CNAF présentent certainement des biais, quoique difficile à évaluer. Mais notre analyse repose plus sur les évolutions, les tendances que les états. Ce qui nécessite que ces biais soient constants d'une commune à l'autre, d'une année à l'autre. C'est l'hypothèse que nous posons.

sur deux arrêté entre 1993 et 2000 était un adolescent. Malgré cela, la délinquance des mineurs en France est un sujet encore ouvert, qui, s'il donne lieu à des polémiques, demande surtout à être abordé scientifiquement. Le premier travail se doit d'être démographique : évolution de la population, de ses différentes formes de délinquance, sur la recherche de ses causes et de ses conséquences sur la société. Fort de cette connaissance, l'analyse économique apporte ensuite un nouvel intérêt, celui de la quantification, la hiérarchisation des causes et des mécanismes, et permet d'envisager des éléments d'une politique désormais mieux informée et plus ciblée. Or, ce point de vue économique de la délinquance est encore inexploré en France, alors qu'aux États-Unis, les premiers modèles datent de plus de 30 ans.

Qu'est ce que la délinquance juvénile ? Quelles en sont les causes et mécanismes reconnus ? Dans quelle mesure ces causes et mécanismes sont-ils responsables de la délinquance ? Voilà donc trois questions essentielles et récurrentes sur lesquelles on apporte dans ce texte des éléments de réponses scientifiques à partir d'une analyse économique s'appuyant sur la littérature sociologique et criminologique spécialisée.

## **1. Qu'est ce que la délinquance ? Un mal-être multiforme : définitions et description**

Le concept de délinquance juvénile n'étant pas sans ambiguïté dans la littérature spécialisée, il est apparu nécessaire de réaliser une typologie pratique, facilement intégrable dans les modèles économiques.

### **1.1 Définition d'un concept « multiforme »**

Ce phénomène aux multiples visages regroupe des infractions aux logiques délictueuses très différentes : de la consommation de drogue (affectant la santé du délinquant) au viol collectif (détruisant l'équilibre psychologique de la victime), jusqu'au meurtre (détruisant sa vie), ces infractions déterminent des formes diverses de délinquance dont les causes sont sans doute distinctes, sinon en elles-mêmes, au moins dans leur mode d'action : milieu familial, autres facteurs de socialisation, conditions de vie socio-économiques, *etc.*

Une lecture approfondie des études sociologiques et criminologiques existantes depuis plus de 30 ans dans les pays anglo-saxons principalement nous a permis de regrouper la multitude des actes délinquants commis par des mineurs dans des grandes catégories où la logique délictueuse est relativement proche. Sans tenir compte des statistiques existantes, un premier état des lieux a conduit à 48 formes théoriques de la délinquance. Elles regroupent les caractéristiques du délinquant (son sexe, son âge, la date de sa première infraction) et celles de son (ou ses) infractions (violente ou non, commise en groupe ou non, de manière occasionnelle ou répétée). La délinquance des mineurs est cependant rarement commise de manière isolée au sens propre du terme (*i.e.* par une seule personne). C'est pourquoi, on entendra par délinquance de groupe, celle concernant les infractions réalisées avec quatre complices ou plus, et on regroupera la délinquance individuelle et en micro-groupe sous l'appellation de délinquance isolée (0 à 3 complices). Par ailleurs, la qualification de « chronique » s'adressera à un délinquant mineur ayant déjà commis au moins quatre infractions différentes enregistrées par les services de Police ou de Gendarmerie. Tandis que s'il a commis au moins quatre infractions constatées de même nature, il sera considéré comme « récidiviste ». Enfin, et par déduction, le délinquant « occasionnel » est un adolescent ayant commis moins de trois actes enregistrés.

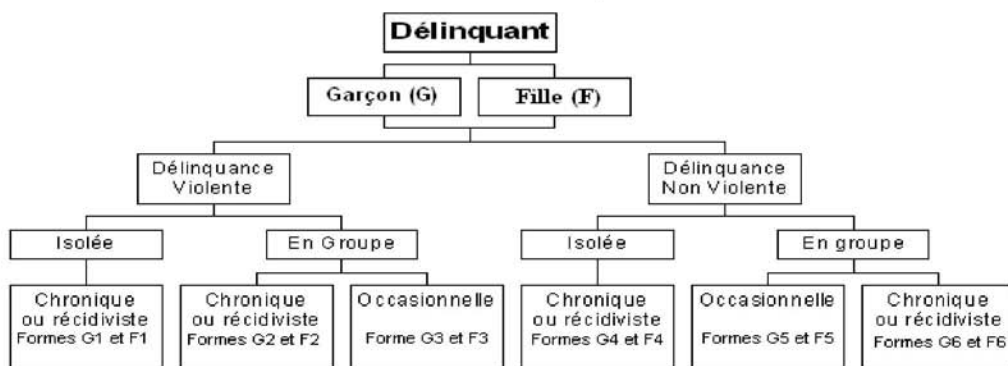
Cependant, en pratique ces 48 formes théoriques ne se manifestent pas toutes : par exemple, nulle part n'a été distingué un nombre significatif d'infractions violentes, isolées et répétées, particulièrement commises par des jeunes filles mineures de moins de 14 ans. Le passage aux formes effectivement constatées chez les mineurs constitue ainsi un premier filtre, et ramène le nombre de ces formes à 22. De plus, en France, la confrontation avec les données

disponibles (ne permettant notamment pas de distinguer les moins de 14 ans) impose ensuite un second filtre, ramenant finalement à 12, les formes effectives de délinquance.

Les statistiques sur la délinquance des mineurs les plus complètes (dans le temps et dans l'espace), en dépit de leurs nombreuses limites, demeurent celles de la Police et la Gendarmerie. Le domaine des enquêtes d'autodéclarations est quasi inexploré (quelques exceptions faisant justement la règle, dont la plus impressionnante est celle de Roche limitée à la seule région Rhône-Alpes en 1999), et les données de la Justice ne sont pas assez précises. C'est donc à partir des statistiques de la Police et la Gendarmerie que l'on a mis en évidence les formes constatées en France. Par exemple : les vols d'automobile (actes non violents, répétés en général 2 ou 3 fois maximum, avec un ou deux complices) n'appartiennent pas à la même forme de délinquance que les vols à la tire ou les coups et blessures volontaires (tous deux, actes violents et souvent répétés, avec encore un ou deux complices).

Pour le cas français, l'organigramme de base se présente donc de la manière plus réduite suivante :

FIGURE 1 : TYPOLOGIE « RÉDUITE » DES FORMES DE DÉLINQUANCE JUVÉNILE OBSERVÉES EN FRANCE



Une remarque sur les notations : G1 à G6 représentent les formes concernant les garçons, et F1 à F6, celles des filles. Pour chaque sexe, les trois premières formes concernent les infractions violentes et les trois dernières les infractions non violentes : par exemple G1, G2, et G3 sont les formes violentes de délinquance pour les garçons et F1, F2, F3 pour les filles. C'est ainsi que l'on note « GVIC » la forme masculine n°1 : « G » pour garçons, « V » comme violente, « I » pour commises de manière isolée et « C » comme chronique. Ces formes de délinquance constituent une typologie à part entière de la délinquance juvénile constatée en France. Cette typologie peut aussi être définie en terme d'infractions. La délinquance féminine, plus rare, est particulièrement concentrée dans les formes de délinquance soulignées dans le tableau 1 ci-après.

Ces douze formes de délinquance des mineurs sont assez représentatives des délinquants juvéniles français enregistrés par la Police et de la Gendarmerie, puisqu'en 2000, elles regroupent plus de 95% des mises en cause de mineurs (168 869 mises en cause sur un total de 175 256). Elles suggèrent aussi une première hypothèse importante pour la modélisation économique à venir :

### 1<sup>ère</sup> Hypothèse :

**Il existe plusieurs formes de délinquance, aux origines et aux mécanismes *a priori* spécifiques**

TABLEAU 1 : TYPOLOGIE « DÉVELOPPÉE » DES FORMES DE DÉLINQUANCE JUVÉNILE OBSERVÉES EN FRANCE AVEC INFRACTIONS CORRESPONDANTES

Forme G1 : GVIC Forme F1 : FVIC (Violente, Isolée, Chronique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vols avec violence sans arme à feu</li> <li>• <u>Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants</u></li> <li>• homicides et tentatives d'homicides</li> <li>• coups et blessures volontaires</li> <li>• Autres atteintes volontaires contre personnes (sans menaces et chantages)</li> <li>• menaces et chantages</li> </ul>
Forme G2 : GVGC Forme F2 : FVGC (Violente, Groupe, Chronique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vols à main armée</li> <li>• Viols, harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles</li> </ul>
Forme G3 : GVGO Forme F3 : FVGO (Violente, Groupe, Occasionnelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outrages et violences à dépositaires de l'autorité</li> </ul>
Forme G4 : GNVIC Forme F4 : FNVIC (Non Violente, Isolée, Chronique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres vols au préjudice de particuliers dans des lieux publics et privés</li> <li>• <u>vols à la tire</u></li> <li>• <u>vols à l'étalage</u></li> <li>• Autres vols simples au préjudice d'établissements publics et privés</li> <li>• <u>Escroquerie et abus de confiance : falsifications, usage de chèques volés et cartes de crédit</u></li> <li>• <u>Usage-Revente</u></li> <li>• Trafic</li> </ul>
Forme G5 : GNVGO Forme F5 : FNVGO (Non Violente, Groupe, Occasionnelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port et détention d'armes prohibées</li> <li>• <u>autres délits divers</u> de la catégorie « autres infractions dont stup » (= désordres publics)</li> </ul>
Forme G6 : GNVGC Forme F6 : FNVGC (Non Violente, Groupe, Chronique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vols liés à l'automobile : vols à la roulotte, vols d'automobiles, et de deux roues</li> <li>• Recels</li> <li>• Destructures et dégradations de biens (publics et privés, par incendies ou non)</li> <li>• <u>Consommation de stupéfiants</u></li> <li>• Cambriolages</li> </ul>

## 1.2 Évolution récente des 12 formes de délinquance juvénile en France

La typologie précédente permet de définir ce que l'on entend par « délinquance ». Elle a été élaborée à partir d'une synthèse de multitudes études pluridisciplinaires européennes et américaines, supposant par là même une similitude psychologique des adolescents de ces différents pays. Or, cette équivalence psychologique supposée, n'exclut pas qu'au niveau de la manifestation délinquante, c'est-à-dire de l'infraction elle-même, les contextes socio-économiques et culturels n'influent pas sur les causes de l'acte (hiérarchisation peut-être différente des facteurs de risque) et sur les modes de passages à l'acte. Il faut donc appliquer cette typologie à la délinquance constatée en France.

On peut ainsi établir l'évolution récente des formes de délinquance juvénile en France à partir des statistiques de la Police et la Gendarmerie (proportion de mises en cause de 13-17 ans pour 1 000 adolescents de cette tranche d'âge). (cf. graphiques en annexe 1 et tableau 2 ci-dessous).

TABLEAU 2 : TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE EN FRANCE (PAR FORMES) ENTRE 1993 ET 2000 ET PARTICIPATION DE CHAQUE FORME DANS LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE TOTALE

Garçons Formes de délinquance juvénile	G1 gvic	G2 gvgc	G3 gvgo	G4 gnvic	G5 gnvgo	G6 gnvgc
Taux d'accroissement moyen de 1993 à 2000	+180%	+71%	+272%	+61%	-244%	+50%
Part de chaque forme dans le total des mises en cause [2000]	16%	2%	2%	18%	4%	42%
Part de chaque forme dans le total des mises en cause de chaque sexe [2000] <sup>2</sup>	18%	2%	3%	21%	5%	47%
Filles Formes de délinquance juvénile	F1 fvic	F2 fvgc	F3 fvgo	F4 fnvic	F5 fnvgo	F6 fnvgc
Taux d'accroissement moyen de 1993 à 2000	+274%	stable	+207%	87%	+438%	+113%
Part de chaque forme dans le total des mises en cause [2000]	2%	0%	0%	6%	0%	3%
Part de chaque forme dans le total des mises en cause de chaque sexe [2000]	18%	0%	2%	47%	4%	25%
Statistiques annuelles de la Police et la Gendarmerie et recensements de la population (1990 et 1999)						

Ces statistiques (Police et Gendarmerie) sont les plus complètes, mais elles présentent néanmoins de nombreuses limites, provenant aussi bien de la constatation des infractions et de leur élucidation que de mises en causes des suspects, qui rendent imprudentes une analyse chiffrée trop précise.

L'évolution de la délinquance par forme fait apparaître que la délinquance augmente (autant dans le tableau précédent que dans le dessin des courbes de trend) : la question est en fait plus délicate qu'il n'y paraît<sup>3</sup>. Toutes les formes de délinquance, à l'exception de F2, se sont accrues globalement de 1993 à 2000. Quant à F2 (forme féminine liée aux mœurs - violente, chronique, commise en groupe), un regard sur la courbe des dix dernières années met en lumière une décroissance faible à partir de 1998, cependant les oscillations qui précèdent cette date ne permettent pas de trancher nettement entre décroissance et stabilité. Globalement, 1993 et 1998 semblent jouer un rôle particulier dans l'évolution de la délinquance. En 1993 on observe une recrudescence de la délinquance pour la quasi totalité des formes (sauf G2 et F2), recrudescence qui s'est quelques fois ralentie par la suite (pour les vols en tous genres - G4 et G6 ; F4 et F6) ou bien confirmée (formes violentes G1 et G3 ; F1 et F3). 1998 correspond au ralentissement de cette évolution (pour les vols simples G4 et F4) voire à une décroissance (les vols spécialisés G6 et F6), c'est-à-dire pour les quatre formes les plus massives. D'autre part, la délinquance juvénile, comme celle des seniors, est principalement non violente et chronique (à 69%) quel que soit le sexe : G4 et G6, F4 et F6 sont prépondérantes. L'évolution des formes de délinquance ne dépend pas du sexe, mais ce dernier agit sur leur importance relative (G1 et F1 – les atteintes à personnes, G6 et F6 – les vols spécialisés, ont des progressions parallèles dans un ordre différent), à l'exception de G2 et F2 (concernant les atteintes aux mœurs) qui évoluent dans des sens opposés, et G4 et F4 (cette dernière forme, la plus représentée chez les filles, regroupant essentiellement

<sup>2</sup> On rappelle que le total des formes en 2000 ne représentent que 95% des mises en cause (tous sexes confondus). Il est donc normal que la somme des parts des formes dans le total des mises en cause, ne soit pas égal à 100%.

<sup>3</sup> Cf. Toumyol du Clos L., 2002a. , qui est un article sur la limite des chiffres disponibles de la délinquance en France.

les vols simples, s'accroît fortement alors que la première semble se stabiliser en fin de période). L'ordre de grandeur diffère lui nettement puisque les garçons représentent 89% des mises en cause de mineurs.

Au regard de la société, les différentes formes de délinquance ne sont pas par ailleurs indifférentes. Ce sont les formes les plus violentes qui connaissent la croissance la plus forte, à l'exception de G2 (forme liée aux mœurs - violente, commise en groupe, et chronique) : seulement (!) + 71% de 93 à 99, mais on s'inquiétera sans doute des croissances de G1 et G3 et F1 et F3 (respectivement les atteintes aux personnes et aux dépositaires de l'autorité), qui correspondent pour G1 et F1 à des infractions violentes et chroniques (double critère de gravité). De même, G4 et F4, G6 et F6 (formes non violentes composées vols en tous genres) aux taux d'accroissement relativement (!) moyens représentent le plus gros volume de mis en cause et concourent à ce « sentiment d'insécurité » (réel ou entretenu par les médias, c'est une autre question) qui fait du phénomène délinquant une des premières préoccupations des Français.

## 2. Les causes et les mécanismes de la délinquance juvénile : les indicateurs disponibles

Si quelques essais de synthèse sur les causes de la délinquance ont bien été tentés ces dernières années et non sans un certain succès (Loeber et Farrington [1998], Seydlitz et Jenkins [1998]), ils étaient pas suffisamment organisés ou généraux pour donner *in fine* une vision véritablement synthétique et ordonnée. Les synthèses sont toujours partielles avec une succession de variables s'adressant souvent à une forme particulière de délinquance. La volonté et la nécessité de réaliser une nouvelle synthèse pluridisciplinaire, à partir des différentes théories de la délinquance (biologiques, sociologiques et économiques) et des travaux empiriques réalisés est une nouveauté dont l'objectif est d'organiser la nébuleuse des résultats dans une typologie des causes synthétiques, facilement utilisable dans toute analyse supplémentaire (*cf.* panorama des théories disponibles dans la revue *Futuribles* d'avril dernier<sup>4</sup>). Ce travail a permis de définir une première hypothèse fondamentale que l'on peut brièvement définir ainsi : l'adolescent ne se construit pas seulement par rapport à ce qui le touche directement mais aussi par rapport à ce qui touche ceux à qui il s'identifie (pairs, entourage). Autrement dit, les facteurs de risque ont une influence indirecte.

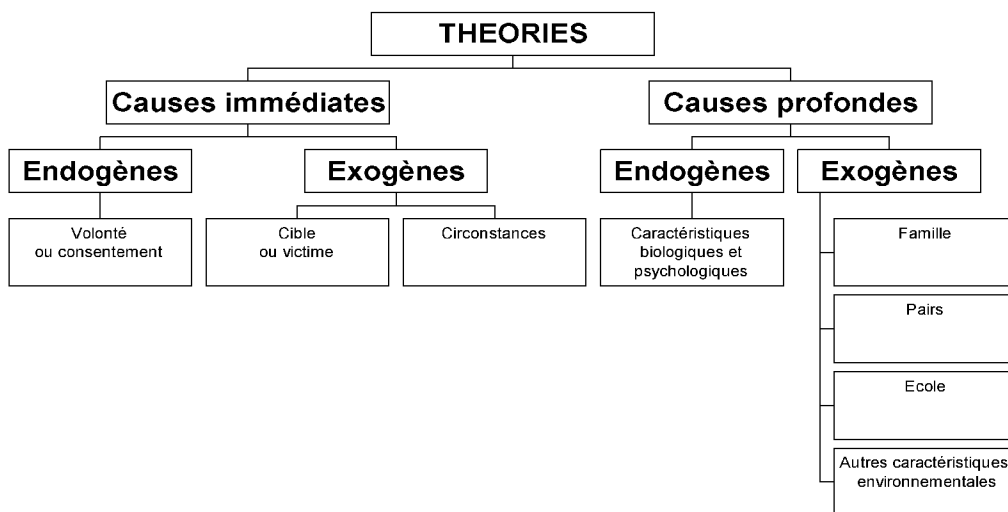
### 2.1 Définition générale de notre typologie des causes

On y distingue (figure 2) : les causes immédiates, qui se cantonnent au niveau du passage à l'acte, et poussent à telle ou telle infraction en particulier ; des causes profondes qui, agissant depuis longtemps, prédisposent l'adolescent à un comportement délinquant général. Ces causes peuvent être endogènes (imputables au délinquant lui-même, à son caractère, à sa psychologie) ou exogènes (pressions de l'environnement extérieur, famille, camarades, école, autres facteurs environnementaux).

Pour chaque infraction, il faut un sujet qui consente à la commettre, une victime ou une cible, et des circonstances qui la permettent. Dans les causes immédiates endogènes, on place certains traits psychologiques ou le fait d'être récidiviste (qui crée une assurance particulière du fait de l'expérience). Dans les causes immédiates exogènes, on trouve une victime ou cible faiblement gardée, peu de policiers, habitations inoccupées, *etc.*

Parmi les causes profondes endogènes, figurent certains problèmes mentaux (des psychoses), un manque de « contrôle de soi » (Gottfredson et Hirschi [1990]), le manque d'allocentrisme (théorie de Leblanc [1981])...

<sup>4</sup> Cf. bibliographie Tourmyol du Clos L., 2002b.

FIGURE 2 : TYPOLOGIE « RÉDUITE » DES CAUSES (POUR UNE TYPOLOGIE DÉTAILLÉE, *CF.* ANNEXE)

Les causes profondes exogènes, regroupent des variables familiales (faible contrôle parental, violences parentales, discontinuités brisantes...), des causes liées aux pairs (fréquentation et association avec des pairs malhonnêtes...), des variables scolaires (échec scolaire, stigmatisation par l'encadrement, faible investissement de l'enfant...), des variables environnementales (inégalités sociales, pauvreté, chômage, « étiquetage par la Justice », faible investissement dans des activités sportives, culturelles ou ludiques...).

Une relecture économique de cette typologie des facteurs de risque est néanmoins nécessaire. En effet, les écoles sociologiques et économiques s'opposent dans le sens où l'analyse est de type structurale (et donc déterministe) pour la première, et individuelle (laissant toute liberté de choix) pour la seconde. Ces distinctions imposent désormais de s'écarter de la vision holiste car les termes « facteurs de risque » au sens sociologique (ou biologique) sont inadaptés à notre approche. En économie, le choix de toute activité (consommer ou ici de commettre un infraction) se joue au moment du passage à l'acte ; le délinquant va toujours exercer sa rationalité librement et réaliser un arbitrage décisionnel basé sur la maximisation de sa satisfaction, compte tenu des informations dont il dispose et de ses motivations. Le passage à l'acte de l'infraction n'est donc pas fixé par le passé. Si les motivations peuvent parfois prendre leurs racines dans des événements antérieurs, la décision n'en reste pas moins liée à une situation concrète particulière, analysée plus ou moins consciemment sur le moment même. Pour illustrer concrètement ce changement de point de vue, ou cette conversion, des « facteurs de risque » en « motivations », on peut citer plusieurs exemples.

Le « manque de contrôle parental », n'est pas une « cause » de délinquance au sens strict, mais en n'assurant pas une certaine surveillance par la famille de l'adolescent concerné, il l'incite à rester dans la rue, et facilite ainsi la « décision » de commettre des infractions. D'une manière assez similaire, une baisse du contrôle policier, va lever des freins à l'infraction, et devenir une autre source possible de motivation. Autre exemple, le divorce crée souvent un manque affectif dont une réaction naturelle serait de vouloir le compenser matériellement, légalement ou non. Par ailleurs, le fait d'être en échec scolaire, diminue la rentabilité de l'activité normale ou « légale » de l'adolescent, et son arbitrage face à l'infraction éventuelle en est inévitablement affecté, l'incitant à s'investir dans l'activité illégale.



Par ailleurs, la plupart des études sociologiques et psychologiques des comportements délinquants soulignent l'importance dominante des mécanismes dits « d'identification/rejet » dans la construction de la personnalité, et donc dans les choix de comportement des adolescents souvent réduits explicitement à la fréquentation de pairs délinquants<sup>5</sup>. À travers ces mécanismes d'identifications/rejets, l'adolescent va être aussi influencé par ce que vivent ses pairs. Par exemple, le chômage qui touche les jeunes peut décourager indirectement les adolescents qui suivent une scolarité pénible. Cette influence indirecte des facteurs de risque est aussi parfois appelée « interactions sociales » par ceux, dont Glaeser [1995], qui l'ont utilisée depuis Gabriel Tarde en 1902.

On en vient à définir la deuxième hypothèse de notre analyse économique de la manière suivante :

**2<sup>ème</sup> hypothèse : Les facteurs de motivation au passage à l'acte ont non seulement une influence directe sur l'adolescent concerné mais aussi une action indirecte sur ses camarades.**

## 2.2 Description détaillée de la typologie et des indicateurs disponibles associés

Les statistiques de délinquance rendues publiques par la Police et la Gendarmerie pour les 13-17 ans, sont collectées au niveau de la circonscription, regroupement d'une ou plusieurs communes. Pour notre analyse, on a choisi par commodité toutes les circonscriptions qui se limitaient à une commune (soit 242). Autrement dit, les individus statistiques sont ici les communes. Les seules variables socio-économiques longitudinales disponibles et adaptées à notre problématique provenaient de la Caisse nationale des allocations familiales, qui délivre des allocations aux familles résidant en France (les allocations familiales étant attribuées à toutes à partir de deux enfants et avant sous conditions de ressources). Compte tenu des conditions d'enregistrement de cet organisme, beaucoup de familles ayant des enfants y sont comptabilisées, même si celles en difficulté y sont surreprésentées. À l'inverse, le nombre exact d'enfants des familles nombreuses est sous estimé (sauf quand l'enfant enregistré est de rang 1), puisqu'à partir de 18 ans de manière générale, l'enfant ne permet plus à sa famille d'obtenir des allocations familiales et n'est par conséquent plus comptabilisé. Pour cette raison, les enfants apparaissant comme unique à la CNAF (surreprésentés cette fois) peuvent tout à fait avoir des frères et sœurs, mais majeurs.

Dans cette étude, on fait l'hypothèse que cette déformation est constante d'une commune à une autre. On dispose *in fine* d'un échantillon de 242 communes françaises observées annuellement de 1995 à 1999, et caractérisées par un total de 23 variables communales et 14 variables départementales.

## 2.3 Des groupes homogènes de communes

Une première étape exploratoire a été réalisée au moyen d'une analyse en composantes principales (ACP) à partir de l'ensemble de nos données démographiques, familiales, scolaires et économiques de 1995 à 1999. Cet outil permet non seulement de comprendre et trier nos données mais montre également ce que l'on peut espérer quantifier dans notre analyse économique à venir. En effet, elle reconnaît l'existence des 12 formes de délinquance juvénile, vérifie l'influence respective de la plupart de nos indicateurs, et les liens qu'ils semblent entretenir entre eux (grâce aux corrélations mises en évidence). Par ailleurs, cinq profils de délinquance regroupant différentes villes apparaissent clairement (tableau 2) : si notre échantillon de communes avait été plus grand, il aurait été possible d'intégrer ces groupes dans notre modèle

<sup>5</sup> On peut aussi estimer que les facteurs d'échec scolaire traduisent en partie un rejet du modèle de société classique.

empirique, ce qui aurait permis d'obtenir des estimations plus précises. D'autres interprétations extrêmement riches ont été mises en lumière : les évolutions possibles d'un profil à l'autre ont été étudiées ainsi que les tendances dominantes pendant la période considérée. Enfin des moyens d'actions possibles ont été suggérés : connaissant le profil dans lequel s'inscrit une ville, les acteurs politiques locaux ont la possibilité de contrôler les facteurs de délinquance actifs qui la structurent. Mais ces derniers résultats feront ultérieurement l'objet d'un article.

### 3. Dans quelle mesure ces causes sont-elles responsables de la délinquance ? De l'utilité d'un outil quantitatif et qualitatif permettant de hiérarchiser les facteurs.

#### 3.1 Analyse économique de la délinquance : définition

Comprendre un phénomène en économie consiste à en élaborer un modèle ; l'idée générale étant de manière très caricaturale d'obtenir (et de valider) une relation de la forme :

$$Y=f(X) \text{ où : } Y \text{ est une mesure de la délinquance juvénile (un taux, une variance, } \textit{etc.}) \\ \text{ et } X \text{ représente les variables explicatives du passage à l'acte délinquant.}$$

Notre travail consiste alors à déterminer la forme à donner à  $f$ ,  $X$  et à  $Y$  pour obtenir une modélisation réaliste de la délinquance. Mais selon la logique de la modélisation économique, ce modèle doit d'abord s'appuyer sur des hypothèses issues de l'observation des faits. Les synthèses préalablement établies nous ont justement permis de mettre en évidence nos hypothèses, les différentes formes de délinquance pour définir la variable  $Y$  et leurs facteurs de risque, pour la variable  $X$ , et les traduire en indicateurs. En termes probabilistes comme en termes de maximisation de fonctions d'utilité, la modélisation n'est qu'une formalisation mathématique du choix rationnel d'un individu de commettre ou non une infraction<sup>6</sup>. Un « facteur de risque » sociologique de la délinquance devient ainsi une variable supplémentaire du calcul décisionnel de commission d'infractions. La forme de la fonction  $f$  s'établit alors à partir de l'intégration de ces hypothèses dans le modèle économique. Enfin, ce type d'analyse permet de hiérarchiser qualitativement et quantitativement les variables explicatives du passage à l'acte (facteurs d'opportunités, familiaux, scolaires, socio-économiques, *etc.*) agissant directement ou indirectement (par mimétisme principalement) sur l'individu.

Le travail de modélisation s'appuie, dans un premier temps, sur le modèle économique de base d'Ehrlich [1973]. Mais les limites théoriques et économétriques de ce modèle nous ont conduit à adapter et compléter son analyse, en nous inspirant du modèle économique de transfert d'informations criminogènes (modèle d'interactions sociales de Glaeser [1995]) afin de rendre compte de notre seconde hypothèse, celle de l'influence indirecte de certains facteurs de risque sur le comportement délinquant d'adolescents *a priori* non concernés. Pour valider empiriquement ces modèles, on s'appuie sur un échantillon de communes comprenant au total 242 communes françaises, observées annuellement pendant 5 ans (de 1995 à 1999), à partir essentiellement des données de délinquance issues du Ministère de l'Intérieur (pour les 13-17 ans par communes<sup>7</sup>), et de données communales détenues par la CNAF. Comme toutes données administratives, les données CNAF doivent être manipulées avec beaucoup de prudence.

<sup>6</sup> Il s'agit là d'un axiome *a priori*. On reconnaît volontiers que si, par exemple, un modèle probabiliste de la délinquance calculait, dans certaines conditions, une probabilité de commettre une infraction élevée ( $\geq 0,7$  par exemple) on pourrait s'interroger *a posteriori* sur le sens de ce « libre choix. »

<sup>7</sup> En réalité, l'unité de comptage du Ministère de l'intérieur en France est la « circonscription », ensemble de villes plus ou moins nombreuses. On a choisi par commodité toutes les circonscriptions qui se limitaient à une commune (soit 242).

TABLEAU 2 : LES CINQ PROFILS DÉLINQUANTS OBSERVÉS EN FRANCE

Noms des profils de communes	Caractéristiques communales et de délinquance juvénile
<p>CLASSE 1 : Profil provincial « traditionnel »</p>	<p>Désertification Familles peu nombreuses, beaucoup de familles monoparentales après divorce, moins de mères célibataires vivant seule après union ou non Richesse moyenne des familles légèrement élevée, peu de familles aisées, beaucoup de familles pauvres Beaucoup de chômage des mères (monoparentales ou non) peu de parents étrangers Beaucoup de déscolarisation et de pratique sportive Activité policière relativement forte, peu de délinquance en tous genres</p>
<p>CLASSE 2 : Profil DOM-TOM</p>	<p>Familles nombreuses très fréquentes, peu d'enfants vivant avec deux parents, beaucoup de mères célibataires vivant seule après union ou non Pauvreté ou précarité des familles très fréquentes Peu d'activité professionnelle des deux parents à la fois, beaucoup d'inactivité (du père ou de la mère) Peu de déscolarisation, et de pratique sportive chez les enfants contexte général de délinquance (tous âges confondus) Délinquance des mineurs de type essentiellement chronique (forte proportion de d'infractions à caractère sexuel et de trafic de stupéfiants)</p>
<p>CLASSE 3 : Profil provincial « délinquant »</p>	<p>familles très nombreuses, beaucoup de familles monoparentales après divorce (plus que dans C1), familles aisées très rares, familles vivant dans la précarité plus importante activité professionnelle des deux parents moins fréquente qu'en moyenne, beaucoup de chômage du père forte proportion d'adolescents déscolarisés forte activité policière, cadre général de délinquance, forte délinquance des mineurs non violente et diversifiée, présence caractéristique d'une forme de délinquance violente (chronique et isolée)</p>
<p>CLASSE 4 : Profil « villes en crise »</p>	<p>beaucoup familles très pauvres beaucoup de chômage des deux parents délinquance des mineurs de type chronique et dense avec forte activité féminine</p>
<p>CLASSE 5 : Profil « villes parisiennes »</p>	<p>grosses villes enfants ont plus souvent deux parents, beaucoup de mères célibataires vivant seule après union ou non, et moins de familles monoparentales ayant vécu un divorce beaucoup de familles aisées, peu de familles vivant dans la précarité, moins de pauvreté et d'inégalités sociales forte activité professionnelle des deux parents, peu de chômage de manière général dans les familles (en couple ou non) beaucoup de parents étrangers faible déscolarisation et peu de pratique sportive police moins efficace, délinquance des mineurs particulièrement dirigée contre dépositaires de l'autorité, délinquants armés, vols avec violence (armés ou non), recel.</p>

## 3.2 Présentation des modèles économiques et économétriques

### 3.2.1 Le modèle « transversal » d'Ehrlich [1973]

À partir d'Ehrlich [1973], et des autres élèves de Becker [1968] (auteur du premier modèle économique du crime), les modèles économiques se concentrent sur le « marché » des infractions (en particulier l'offre d'infractions de la part des délinquants) et sur les motivations des délinquants. De ce point de vue, le comportement délictueux et criminel s'explique par la maximisation d'une fonction d'utilité qui intègre les revenus issues d'activités aussi bien légales qu'illégales, et les risques prévus. Plus précisément, le modèle d'Ehrlich donne un nouveau souffle à la compréhension de l'acte délinquant. De nouvelles motivations à commettre des infractions y apparaissent : un effet dissuasif de l'emprisonnement (sur les délinquants potentiels) indépendant de son effet préventif (qui empêche les délinquants incarcérés de récidiver), le rôle des inégalités sociales, du niveau d'éducation, *etc.* Dans l'étape empirique qui suit la modélisation économique, Ehrlich éprouve ses conclusions théoriques et utilise la technique économétrique des équations simultanées pour prendre en compte l'endogénéité de certaines variables de l'offre d'infractions : par exemple le risque d'être arrêté et puni agit sur la délinquance mais est aussi déterminée par elle.

La spécification économétrique de ce modèle est logarithmique et s'appuie :

- i. sur la régression de la fonction d'offre d'infractions à un niveau agrégé ;
- ii. sur l'adjonction d'autres équations qui formalisent l'endogénéité de certaines variables, pour former ce qu'on appelle des modèles à équations simultanées.

De manière générale, dans les modèles du type d'Ehrlich, si la modélisation est rarement compliquée, les connaissances sociologiques sur la délinquance et ses causes, sont toujours sommaires. On se propose donc, grâce à l'étude sociologique menée en amont de l'analyse économique, d'enrichir ce modèle en donnant la possibilité :

- i. de distinguer la délinquance des mineurs ;
- ii. d'introduire une modélisation différenciée pour chacune des formes constatées de délinquance juvénile françaises ; c'est l'hypothèse « 1 » que les différentes formes de délinquance s'expliquent par des causes et mécanismes différents, et d'élaborer, a priori, des modélisations différentes ( $Y$  et  $f$  distincts).
- iii. de tenir compte des travaux extra-économiques en intégrant des variables explicatives du passage à l'acte plus nombreuses, et d'envisager de tester des mécanismes.

Malgré ces modifications, d'importantes limites se dégagent encore de ce modèle et nous conduisent à proposer un second modèle.

### 3.2.2 Un modèle enrichi d'Ehrlich combiné avec les interactions sociales

– La limite la plus gênante du modèle économétrique d'Ehrlich, est celle de la linéarisation par la méthode dite des moindres carrés ordinaires (MCO), peu réaliste dans notre cas<sup>8</sup>. On se propose donc de linéariser notre modèle par la méthode de Berkson sur les proportions (*cf.* détails dans Maddala [1983, pp. 28-30]. En estimant  $\text{Ln}[(Q/N)_t / (1-(Q/N)_t)]$ , avec  $Q/N$ , la proportion de délinquant, on linéarise alors une fonction comprise entre 0 et 100%.

– Il faut introduire explicitement les variables inobservables, propres au temps et aux communes (alors que dans le modèle d'Ehrlich, elles se confondaient aux perturbations  $U_k$ )

<sup>8</sup> En linéarisant par  $\text{Ln}(Q/N)$ , avec  $Q/N$  la proportion de délinquants, Ehrlich [1973] n'exclut pas que la proportion puisse être supérieure à 100% ou inférieure à 0 !

– et conserver en fait d'une manière indirecte la 2<sup>ème</sup> hypothèse, celle des interactions sociales, en intégrant les variables explicatives de la période précédente dans la fonction d'offre d'infractions du modèle de Becker ou Ehrlich.

– En outre, par rapport au modèle de crime et d'interactions sociales de Glaeser [1995], le terme d'interactions sociales va être spécifié, et non plus se limiter à un seul bloc. On le divise pour cela en deux : un terme d'interactions locales (illustrant le mimétisme provenant de l'influence de proches, directement touchés par les facteurs de risque, comme l'échec scolaire de son meilleur ami) et un terme d'interactions globales (représentant l'influence d'un certain contexte socio-économique commun à tous les adolescents). Pour isoler ces termes d'interactions sociales, on leur a associé des variables qui s'ajoutent à celles représentant les motivations « classiques » (cf. le modèle économétrique d'Ehrlich [1973]) agissant directement sur les adolescents concernés. Chacune de ces variables est comme une nouvelle incitation qui touche cette fois tous les adolescents, élevant ainsi leurs motivations à devenir délinquant.

Autrement dit, la délinquance à une date et dans une ville données est donc le résultat de l'action conjuguée de trois séries de facteurs :

- i- les motivations  $X_{j,t}$  proprement dit s'exerçant à cette date sur les adolescents concernés ;
- ii- les motivations  $X_{j,t-1}$  qui s'exerçaient à la date précédente et qui, par une sorte de mimétisme agissent à retardement sur les adolescents encore « intacts ». Ces  $X_{j,t-1}$  représentent ici les interactions locales, parce que s'exerçant depuis l'entourage proche des adolescents
- iii- les motivations  $X_{j,t}^D$  s'exerçant à cette date de manière plus large sur tous les adolescents de la commune, qui représentent les interactions dites globales, calculées au niveau départemental, car elles s'exercent depuis un environnement plus étendu que l'entourage local de l'adolescent (elles illustrent par exemple : les faibles perspectives d'avenir que peuvent ressentir les adolescents, dans la théorie du contrôle social de Shaw et McKay [1942]). De manière simplifiée, on obtient une équation de la forme :

$$(Q/N)_{j,t}^k = f(X_{j,t}; X_{j,t-1}, X_{j,t}^D)$$

Par exemple, la délinquance d'une ville peut être expliquée, entre autres raisons, par l'échec scolaire présent de cette ville (variable de type  $X_{j,t}$ ), le niveau d'inégalités sociales passé ( $X_{j,t-1}$ ), et le taux de chômage départemental (variable de type  $X_{j,t}^D$ ).

Plus précisément,

$$D\mathbf{J}_{j,t}^k = \text{Log} [(Q/N)_{j,t}^k / (1 - (Q/N)_{j,t}^k)] = \mathbf{a} + \mathbf{X}_{j,t}^D \mathbf{b}_D + \mathbf{X}_{j,t} \mathbf{b}_1 + \mathbf{X}_{j,t-1} \mathbf{b}_2 + \mathbf{V}_j + \mathbf{W}_t + \varepsilon_{j,t}$$

les variables inobservables  
(propres aux lieux et au temps)

### 3.3 Étude empirique et principaux résultats

L'état d'avancement de nos recherches a permis de tester, dans un premier temps un modèle économétrique du type d'Ehrlich (modèle log-log à équations simultanées). L'estimation porte sur le cas français en 1999 : le modèle est différencié par formes de délinquance (12 au total), intègre une quinzaine d'indicateurs explicatifs (économiques, familiaux, scolaires, environnementaux, etc), et concerne les adolescents de 13-17 ans au niveau de 242 circonscriptions de police assimilables à des communes. Ces statistiques ont été obtenues grâce à la collaboration du ministère de l'Intérieur, de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), et du ministère de l'Équipement.

L'objet de cet article étant de présenter la méthode plus que des résultats, les estimations des 3 formes dominantes de délinquance juvénile en France (G1, G3 et G5), exclusivement masculines et couvrant plus 85% de l'ensemble du phénomène enregistré, sont ici décrites brièvement. Elles confirment avant tout la théorie classique économique selon laquelle le risque d'être arrêté et puni (illustré dans notre étude par le nombre de policiers sur le terrain) constitue le premier facteur dissuasif à commettre une infraction. De ce point de vue, notre étude correspond donc à celles menées dans les pays anglo-saxons. Dans une moindre mesure, mais toujours quelles que soient les formes de délinquance, le contexte général de délinquance (sorte de variable «écologique» favorisant les comportements mimétiques et un environnement dégradé criminogène) joue un rôle important. Une action sur ces deux variables (soit sur le nombre de policiers, soit sur les zones de non-droit, les trafics, ou l'environnement dégradé) a toutes les chances de diminuer significativement l'ensemble de la délinquance des mineurs. On peut regretter qu'il s'agisse là de politiques dissuasives et policières, mais l'action sociale comme l'intégration des minorité étrangères ou la lutte contre le chômage des pères de familles, semblent n'avoir qu'un effet limité, dans le seul cas de la délinquance violente (F1).

### 3.4 Les limites des résultats

Sur une quinzaine de facteurs explicatifs testés (familiaux, scolaires, économiques, etc.), seulement 7 d'entre eux ressortent franchement. À aucun moment les variables familiales ou scolaires n'apparaissent significatives. Pourquoi ?

Comme dans toutes les études, parce que les limites des données disponibles compromettent la qualité des estimations. En ce qui concerne les données communales idéales, il y a d'abord celles qui n'existent pas, puis celles que l'on n'a pas pu obtenir, et celles dont on dispose et qui ne sont pas forcément les plus efficaces. Sans entrer dans des détails trop techniques, on citera seulement quelques exemples : l'absence de statistiques psychologiques, sur la violence familiale, sur la recomposition familiale, sur le récidivisme, sur l'« ambiance et l'évolution de la société », ou sur les croyances morales des adolescents ; on dispose de chiffres sur la délinquance très inadaptés compte tenu de notre objectif de mesure du phénomène (mises en cause de la Police et Gendarmerie) ou quasiment inexploitable (Justice) ; certaines données indispensables sont en outre volontairement inaccessibles (comme le nombre de mises en cause par département ou l'accès aux fichiers individuels des délinquants, le STIC).

En outre, l'unité statistique choisie par défaut, la commune, conduit de nombreux indicateurs à avoir de faibles écarts-type.

Enfin, plusieurs améliorations dans la spécification du modèle sont envisagées dans un avenir proche et feront l'objet d'un article plus détaillé dans ses résultats empiriques : la méthode de linéarisation sera précisée (en introduisant la méthode de Berkson), des variables passées seront intégrées (illustrant une partie des causes mimétiques de la délinquance juvénile), et l'analyse s'appuiera sur des données dites de panel (longitudinales) plutôt que transversales.

## BIBLIOGRAPHIE

- BECKER G., 1968. « Crime and punishment :an economic approach », *Journal of political economy*, March-April 1968, 73, pp.169-217.
- EHRlich I., 1973. « Participation in illegitimate activities : a theoretical and empirical investigation », *Journal of political economy*, 96, pp.383-390.
- GLAESER E., SACERDOTE B. , SCHEINKMAN J., 1995. « Crime and social interactions », NBER Working Paper, n°5026, 71p.

- GOTTFREDSON M.R, HIRSCHI T., 1990. *A general theory of crime*, Stanford, Cal. , Stanford University Press.
- LOEBER R. , FARRINGTON, 1998. *Serious and violent juvenile offenders : risk factors and successful interventions*, Sage publications, 507p.
- LEBLANC M., 1988. « An integrative control theory of delinquent behavior : a validation 1976-1985 », *Psychiatry*, n°2, pp. 143-164.
- MADDALA, 1983. *Limited-dependent and qualitative variables in econometrics*, Coll. Econometric Society Monographs, Ed. Cambridge University Press, 395p.
- SEYDLITZ R. , JENKINS P., 1998. « The influence of families, friends, schools, and community on delinquent behavior », in : GULLOTA T. , ADAMS G. , MONTEMAYOR R. [1998] , *Delinquent Violent Youth*, Ed. Sage, Annual book Advanced in Adolescent Development, Chapter 3, pp. 53-97.
- SHAW C. , McKAY H., 1942. *Juvenile delinquency and urban area : a study of the rates of delinquency in relation to differential characteristics of local communities in american cities*, Chicago : University of Chicago Press.
- TOURNYOL DU CLOS L., 2002a. « Les statistiques incertaines de la délinquance en France », *Hors série de la revue Futuribles*, avril 2002, pp.69-90.
- TOURNYOL DU CLOS L., 2002b. « Les causes de la délinquance - un bref panorama des théories disponibles », *Hors série de la revue Futuribles*, avril 2002, pp. 25-34.

### ANNEXE : La typologie détaillée des causes

La typologie des causes représente d'une part les causes imputables au délinquant lui-même (à son caractère, à sa psychologie), *i.e.* les causes dites « endogènes » (agissant au moment du passage à l'acte, et celles ayant des racines plus anciennes), et d'autre part les causes prenant racine dans des événements antérieurs, les causes dites « exogènes ».

#### LES CAUSES ENDOGENES

Les causes endogènes
<b>Les causes immédiates</b>
Problèmes psychologiques
Problèmes relationnels
Hypertrophie ou combinaison des 4 traits psychologiques (agressivité, labilité, ...)
Le fait d'être récidiviste
Être sous l'effet de la drogue
<b>Les causes profondes</b>
Hérédité pathologique
Anomalies psychologiques (débiles mentaux, aliénés, caractériels, pervers)
Problèmes mentaux (développement psychologique retardé, fixations infantiles, déséquilibres de la maturation)
Troubles de la personnalité et de l'intelligence
Manque d'auto-contrôle
Manque d'allocentrisme
Présentisme
Le fait d'être récidiviste
Alcoolisme aigu et chronique
Usage de stupéfiants

## LES CAUSES EXOGENES

Les causes exogènes (1)
<b>Les causes immédiates</b>
Cibles faiblement gardées (habitations inoccupées, familles moins nombreuses, femmes de plus en plus actives)
Vulnérabilité des victimes
-----
Effectif faible de policiers ou de mainteneurs d'ordre
-----
Environnement dégradé, à l'abandon
-----
Société de consommation (supermarchés très attrayants, effets de mode de certains biens)
Les causes exogènes (2)
<b>Les causes profondes exogènes (1)</b>
<b>Les causes familiales</b>
Appartenir à une famille dissociée (familles monoparentales, recomposées, reconstitutions répétées)
-----
Avoir une mère ayant eu un enfant adolescente
-----
Appartenir à une famille nombreuse
-----
Veuvage d'un parent
-----
Familles asociales
Modèles familiaux déviants (parents ou membres de la fratrie alcooliques, drogués, criminels, abus sexuels)
-----
Discontinuités brisantes
Dysfonctionnements familiaux (mésentente parentale)
Parents inconstants
Parents incompétents comme éducateurs, sous éducation ou rôle éducatif non assumé
Absence de père psychologique
Intervention parentales discontinues
Faible implication parentale
Faible communication
Laxisme parental, discipline insuffisante (punitions inefficaces, trop légère, inconsistantes)
Transmission d'une vision négative des codes légaux
Mauvaises relations familiales (faible attachement parents-enfants, rejet par les parents de l'enfant, faible affection voire abandon affectif de la part des parents, rejet par l'enfant des parents)
-----
Discipline excessive (abus, violences parentales)
Les causes liées aux fréquentations
Fréquentation et association avec des pairs malhonnêtes
Peu d'amis
pairs ayant contexte familial précaire équivalent
Les causes scolaires
échec scolaire (mauvais résultats, redoublements)
abandon de l'école ou renvois
échec scolaire + absentéisme
discipline scolaire stigmatisante car trop rigide et excessive
classes de niveaux
éducateurs incompétents
faible investissement scolaire de l'enfant
bas niveau de scolarisation
scolarité négative



<b>autres caractéristiques environnementales (partie 1)</b>
<b>ambiance de la société et évolution de la société</b>
uniformisation des comportements accélération de la vie sociale grandes modifications socio-démo-économiques qui peuvent dégrader l'image de l'adulte (guerres, corruption, bouleversements mondiaux, scandales, etc.) reproduction sociale de la délinquance chez les enfants de délinquants désorganisation sociale
mentalité déresponsabilisatrice ou réticente à la sanction
<b>autres caractéristiques environnementales (partie 2)</b>
<b>zones d'habitation</b>
vulnérabilité des cibles (ou statut des espaces publics) zones de détérioration urbaine environnement social défavorisé faible perspectives d'avenir taille de l'habitation réduite concentration de la population élevée structures urbaines sans mixité « ethniques » concentration de population socialement « vulnérables » structures urbaines inhumaines (comme dans les 60', sans lieux de rencontre...) taux de criminalité élevé inégalités sociales ou de revenus importantes
<b>rapport au travail</b>
Travail peu valorisant, répétitif, mal rémunéré, basse position sociale Chômage des parents (particulièrement du chef de famille) Chômage de l'adolescent
<b>conditions de vie</b>
Pauvreté Revenus légaux insuffisants Précarité des conditions de vie Mobilité socio-professionnelle des parents
<b>Politique criminelle en vigueur</b>
Insuffisance de la dissuasion Sanction trop laxiste pour les mineurs Risque faible d'être arrêté, puni « Etiquetage délinquant » par la Justice (exemple des courtes peines de prison) Absence de consensus sur les politiques anti-criminelles Système des amendes pas assez développé Politiques passées inefficaces
<b>activités extra scolaires conventionnelles</b>
Faible investissement dans des activités sportives, culturelles, ludiques, de quartiers Violence télévisuelle Fréquentation des cafés, maisons de jeux

<b>Le positionnement de l'adolescent dans la société</b>
Position socio-économique Familles immigrées et issues de l'immigration appartenance à des groupes minoritaires
<b>Les croyances morales de l'adolescent</b>
Faible investissement religieux (par religion) Faibles valeurs morales transmises par la société Absence d'identification religieuse